

Saint-Nazaire, le 18 mars 2008

Les salariés grecs de Saint-Nazaire contraints de poursuivre leur grève de la faim



Le rassemblement de lutte organisé à l'appel de l'USM-CGT a réuni des militants syndicaux, des représentants d'organisations politiques, du mouvement associatif et des citoyens épris de justice sociale.

Après avoir vérifié que les engagements dont s'était porté garant le maire de Saint-Nazaire, Joël BATTEUX, relatifs au paiement des salaires dus et le règlement du billet d'avion pour le

retour au pays, n'ont pas été suivis de faits, les salariés grecs ont décidés hier après-midi, avec la solidarité des manifestants présents, d'élire domicile à l'intérieur de la Mairie de Saint-Nazaire et d'entamer dans celle-ci leur 5^{ème} jour de grève de la faim.

L'USM-CGT a réaffirmé sa solidarité aux salariés en lutte.



L'action des salariés grecs entre dans une nouvelle phase. Le sentiment d'avoir été trompés vendredi dernier, renforce la détermination de ces hommes qui n'exigent que leur dû !

Dans le même temps, les 48 salariés polonais de la société VOS ont décidé la poursuite du

mouvement de grève entamé en fin de semaine dernière. Le donneur d'ordre, CEGELEC, sous-traitant de rang d'AKER YARDS, a tenté sans succès la voie de la tromperie en leur proposant un règlement du conflit sur la base du droit polonais, à savoir, dans des conditions inférieures au SMIC !

La balle est donc du côté des pouvoirs publics. Leurs responsabilités est de créer les conditions pour un règlement rapide d'une situation, conflictuelle imputable aux pratiques mafieuses des entreprises donneur d'ordre et sous-traitantes.

L'USM-CGT déclare qu'il serait illusoire d'imaginer que les revendications des salariés pourraient être étouffées par l'envoi des forces de police. Toute tentative de coup de force ne manquerait pas de se heurter à une riposte des salariés et citoyens de l'agglomération nazairienne